

CONSEIL MUNICIPAL DE VERGISSON

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de S&L

Séance ordinaire du 20 Juin 2014 à 19 h 30

Président : Mr Roger LASSARAT

Etaient présents : Mmes et Mrs BROCHETTE, CARRETTE, VEILLITH, BAGNE, REY, MEUNIER, JACQUOT

Excusés : Eric FOREST, Lionel LAUER, Laurent COLPART

Secrétaire de séance : Alain JACQUOT

- Le compte rendu et les délibérations de la séance précédente entendus, Monsieur le Maire procède à une rectification :
 - A la séance du 10/06/2014, Gisèle MEUNIER et Lionel LAUER étaient absents ; en revanche, Monsieur Alain JACQUOT était présent.
- Après approbation du compte rendu et des délibérations du 10/06/2014 rectifiés, le Maire aborde l'ordre du jour, la séance est ouverte

I. Election des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'établissement des électeurs sénatoriaux

Dans le cadre des élections des sénateurs et après avoir pris connaissance de l'arrêté préfectoral n°2014 155-0010 et ses annexes 1 à 4 fixant le notamment le nombre de délégués et de suppléants à élire, le conseil municipal procède au vote du délégué et des suppléants (scrutin secret).

Le Conseil municipal constate les résultats suivants :

- Monsieur Roger LASSARAT, élu délégué
- Monsieur Didier VEILLITH, élu suppléant
- Monsieur Alain JACQUOT, élu suppléant
- Madame Anne BROCHETTE, élue suppléante

qui ont accepté le mandat, en vue de l'élection des sénateurs.

II. Questions diverses

1/ location du studio : suite à la délibération du 10/06/2014 dans laquelle il est stipulé que le studio est loué au 1^{er} septembre 2014, Madame Brochette sollicite l'avis favorable du conseil municipal pour avancer la date de location à savoir au 15/08/2014 (à la demande du futur locataire). Le conseil accepte ; la location du studio prendra effet au 15/08/2014.

La séance est levée à 20 h 30